

CENTRE DE VACANCES DE LANGLADE

Tarifcation année 2024

Tarifs en vigueur au 01/06/2024, adoptés lors de l'assemblée générale du 24/05/2023

Location à la journée :

FORFAIT location, pour le dortoir, le réfectoire, le logement du réfectoire et la salle d'activités. Occupation journée (arrivée après 18H00, départ le matin, trois jours plus tard) pour :

- Séjours type « centre de vacances pour mineurs » :
 - 30 enfants de plus de 12 ans et les accompagnateurs
 - ou 28 enfants de moins de 12 ans et les accompagnateurs
- Groupes (familles, évènements, associations) : jusqu'à 40 personnes hébergées pour la nuit.

➔ **Prix par jour : la facturation se fait sur une durée minimale de trois jours, sauf impossibilité sur le planning**

Entre 1 et 5 personnes	92,5 € + 7,5 € / personne
Entre 6 et 20 personnes	110 € + 4 € / personne
Plus de 20 personnes	130 € + 3 € / personne

Il vous sera demandé de déclarer le nombre de personnes présentes, faire une moyenne s'il y a des mouvements.

- ➔ Si votre séjour ne peut pas durer trois jours pleins (locaux déjà réservés / occupés avant et après) la tarification se fait à la journée / demi-journée.
- ➔ Durée maximale de location entre le 01/07 et le 31/08 : 14 jours.
- ➔ **Demi-journée supplémentaire : tarif fixe de 70 €.** (Arrivée 9H00 au lieu de 18H00 ou départ 18H00 au lieu de 9H00.

Services facturés en supplément :

- Au-delà des 4 heures forfaitaires par jour, le tarif horaire du groupe électrogène est fixé à 8 €. S'il y a nécessité d'utiliser le chauffage, une remise sera attribuée.
- L'utilisation du barbecue sera facturée en supplément, par tranche de 10% de la jauge du réservoir de gaz, additionné de 10 %. Le tarif est de 5 euros pour 10 %.

Remises :

- Location longue durée (6 jours et plus) : remise de 10 % sur le forfait location.
- Interruption de service due à une défaillance technique involontaire (eau chaude, électricité, gaz) : jusqu'à 25 % - à la discrétion du bailleur.

Annulations :

- ➔ Toute réservation peut être annulée sans frais jusqu'à 7 jours avant le début du séjour. Passé ce délai, une participation forfaitaire de 70€ par jour sera facturée.
- ➔ Les séjours ou parties de séjours annulés en dehors de l'initiative du locataire (mauvais temps, annulation du bateau, problème technique...) ne seront pas facturés.

Service de nettoyage :

- Un service de nettoyage facultatif, réalisé par un prestataire, vous est proposé à la fin de votre séjour pour tarif de 200 € supplémentaires. Voir conditions sur contrat de location.

Le paiement se fait selon la facture établie et envoyée après le séjour.